

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adres-
sés à La SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No. 103, rue
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe est de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A. TOUSSAINT & CIE

LE FEU

DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur
n'est pas recouvert de matériaux
incombustibles.

"LINABESTOS"

est la seule planche murale

ENTIEREMENT A L'EPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu: il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

COÛTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

**LA CIE DES PRODUITS
D'AMIANTE ET DE CIMENT.
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales: Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,
Sydney, C. B.

F. P. GAUVIN

FABRICANT

d'ameublements d'églises

IMPORTATEUR D'ARTICLES RELIGIEUX

324, rue St-Jean, - QUÉBEC

A LOUER

*l'Ar
pou*

RU

S
N

A

CIERGÈS ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fêtes liturgiques.

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 91
National 169

STATUES

**PRIX
BAS**

*Nous avons toujours un assortiment étendu de statues religieuses.
Nous nous occupons aussi et spécialement de*
DÉCORATION D'ÉGLISES.

ALYRE PREVOST, SCULPTEUR 26, St-Stanislas, Québec.

Casier 12

Téléphone 929

— ENTREPOT DE —

VINS DE MESSE

FOURNISSEUR DU CLERGÉ

J. BAILLARGEON

Bureau :
64, rue St-Pierre,
QUÉBEC.



**GARAND & THIBAUT, DOREURS,
ARGENTEURS
et NICKLEURS**

308¹, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuir
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

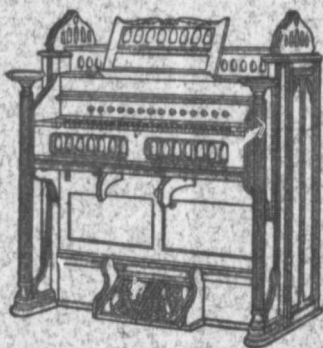
Une Spécialité : OUVRAGE GARANTI. Une visite est sollicitée.

HARMONIUMS - ORGUES

A CLAVIER TRANSPOSITEUR

PRATTE

POUR
ÉGLISES,
CHAPELLES,
MAITRISES.



INDISPENSABLE
PARTOUT
OU L'ON
CHANTE

PRIX : de \$75.00 à \$280.00.

Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.

Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande.

ANTONIO PRATTE

FABRIQUE DE PIANOS PRATTE

2502 et 2504, boulevard St-Laurent, - - MONTREAL

Congrès Eucharistique Internatio- nal à Lourdes (France)

LES CONGRESSISTES DU CANADA

sous la direction spirituelle de

Sa Grandeur Monseigneur Paul-Eugène Roy

Evêque Auxiliaire de Québec

partiront le 2 juillet prochain

— PAR LE —

"SS. ALSATIAN" Ce navire est le nouveau palais flottant de la ligne Allan; il est pourvu de 4 hélices et de toutes les améliorations les plus modernes.

La députation du Canada, qui se rendra au Congrès de Lourdes et ensuite à Rome, comptera plusieurs évêques, un nombreux clergé et quelques centaines de laïques, dames et messieurs.

Pour Lourdes, toutes dépenses comprises, avec excursions à Londres, Paris, Versailles et séjour à Lourdes pendant le Congrès

2e classe \$282.00—1ère classe \$322.00

Pour Rome et retour par la Suisse

2e classe \$402.00.—1ère classe bateau, (2e chemin de fer) \$472.00

Le programme comprendra la visite des principales villes de France, de Suisse et d'Italie avec un séjour d'une semaine à Rome.

Les Congressistes auront la faculté de prolonger à leur gré le séjour en Europe.

Il est absolument important de s'inscrire immédiatement pour retenir les chambres à l'Hotel à Lourdes et sur le steamer.

Pour le programme officiel s'adresser à

HONE & RIVET

les organisateurs

31 rue Buade, Québec, ou 9 Boulevard Saint-Laurent, Montréal

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 577. — Les Quarante-Heures, 577.

Partie officielle : Nominations ecclésiastiques, 578. — L'Apostolat de la Prière. 578.

Partie non officielle : S. Ém. le Cardinal Bégin — Notre humble hommage, 579. — Monseigneur Sabardel, 581. — LITURGIE : Chemin de la Croix, 583. CHRONIQUE DIOCÉSAINE : 584. — VARIÉTÉS : Le temple du Sacré-Cœur à Bogota, 586. — LES LIVRES : 587.

Bulletin social : DOCTRINE : Le Pape a-t-il le droit de traiter les questions sociales ? 589. — FAITS ET ŒUVRES : Le Conseil de la Croix Noire. 590 ; Un bel acte de foi public, 592.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 31 mai. — PENTECÔTE. 1ère classe avec oct.
Lundi, 1 juin. — De l'octave.
Mardi, 2. — De l'octave.
Mercredi, 3. — *Quatre-Temps.* De l'octave.
Judi, 4. — De l'octave.
Vendredi, 5. — *Quatre-Temps.* De l'octave.
Samedi, 6. — *Quatre-Temps.* De l'octave.
Dimanche, 7. — TRÈS-SAINTE TRINITÉ. 1ère classe.

QUARANTE-HEURES

1er juin, St-Cœur de Marie. — 2, St-Flavien. — 3, St-Patrice de Beau-
vage ; Ste-Justine. — 4, St-Denis. — 5, Courville. — 7, N.-D. du Chemin.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Mgr P.-E. Roy, administrateur du diocèse :
M. l'abbé Isaïe Galerneau, curé de Saint-Théophile, a été nommé curé de Saint-Martin.

M. l'abbé J.-L. Hébert, professeur au Collège de Lévis, a été nommé curé de Saint-Théophile.

L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

Intention générale pour le mois de juin, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape.

LA PROPAGATION DE LA DÉVOTION AU SACRÉ CŒUR

Le Sacré Cœur est la forme sous laquelle Notre-Seigneur veut que nous le connaissions et que nous le fassions connaître. Ainsi, pour nous assurer à quel point il nous aime, il suffira de le regarder. Ce sera donc le faire connaître d'une manière très efficace que de répandre son image, de faire pénétrer partout le texte de ses admirables promesses, de fêter son Mois et de solenniser sa Fête. De cette manière, du reste, nous répondrons à son désir formel, et, nous occupant de ses intérêts, nous serons sûrs qu'il prendra les nôtres à cœur.

OFFRANDE QUOTIDIENNE POUR JUIN

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour la diffusion de la dévotion au Sacré Cœur.

Résolution apostolique : Travailler de toutes mes forces à propager la dévotion au Sacré Cœur.

PARTIE NON OFFICIELLE

Son Eminence le Cardinal Bégin

NOTRE HUMBLE HOMMAGE

Tout en restant dans son rôle modeste et dans la discrétion que lui prescrit sa condition d'organe souvent officiel de l'Ordinaire, la « Semaine religieuse de Québec » a bien le droit, elle aussi, d'exprimer sa joie de l'élévation de notre archevêque à la très haute dignité cardinalice.

Parlant de cette dignité si élevée, l'illustre et savant cardinal Pie définissait ainsi le Sacré Collège des Cardinaux de l'Église romaine :

« Sénat auguste auquel nul autre sénat ne se compare, ni pour l'origine de son institution, ni pour la nature ou l'étendue de ses attributions, ni pour la majesté de son caractère ; organisation merveilleuse que les siècles ont perfectionnée, que le droit et la discipline ont réglée et consacrée, et qui, au milieu de la mobilité incessante des sociétés et des choses de la terre, donne le spectacle grandiose de la consistance la plus ferme et de la succession la plus régulière qui soient sous le soleil. »

De voir notre archevêque vénéré appelé, par l'estime et l'affection du Souverain Pontife, à prendre rang dans ce Sénat auguste, qui entoure et assiste le Vicaire de Jésus-Christ, ne peut que remplir toutes les âmes catholiques canadiennes de joie et de consolation, d'attachement à l'Église et de dévouement au Pape. Un nouveau lien d'amour et de reconnaissance s'ajoute à tous ceux qui nous unissaient déjà indissolublement à l'Église romaine, la mère et la maîtresse de nos âmes.

Dans les dangers grandissants qui nous entourent, la nomination du Cardinal Bégin est aussi un nouveau gage de la protection divine, un nouveau bienfait de la Providence, un nouveau témoignage des prédilections de l'Église pour nous.

Mais si cet honneur si élevé, conféré au plus digne représentant de notre épiscopat canadien, augmente l'attachement et l'affection que nous avons pour Son Éminence le Cardinal Bégin, notre archevêque, s'il accroît la vénération et l'affectueuse reconnaissance que nous devons déjà à notre Saint-Père le Pape, Pie X, il doit aussi nous imposer les devoirs que comporte nécessairement un bienfait aussi signalé pour ceux qui en sont les heureux bénéficiaires.

Ces devoirs peuvent se résumer dans un mot : nous devons être des catholiques encore meilleurs que par le passé.

Être de meilleurs catholiques cela ne comporte pas seulement plus de piété dans notre vie intime, plus de sérieux et d'édification dans notre vie familiale, plus de courage et de fierté dans la profession non déguisée de notre foi et des pratiques de notre religion.

Être de meilleurs catholiques, surtout de nos jours, au milieu des écueils qui entourent la barque de l'Église, au milieu des tempêtes qui l'assaillent de tous les points de l'horizon, c'est suivre plus fidèlement tous ses enseignements et, par conséquent, c'est s'appliquer à les bien connaître. C'est s'inspirer de son esprit, c'est écouter non seulement ses ordres, mais aussi ses moindres directions. C'est répudier, outre tout ce qu'elle réprouve, tout ce qui lui est suspect, tout ce qui est moins bien vu par elle. En un mot, c'est lui obéir avec amour, allant au devant de ses désirs sitôt qu'on les connaît, sitôt qu'on les devine.

Si on nous permet de préciser un point particulier de ces enseignements de l'Église et du Pape, qu'il est absolument nécessaire de faire passer dans la pratique de notre vie publique autant que de notre vie privée, nous signalerons la doctrine si belle et si opportune que Sa Sainteté Pie X elle-même rappelait au monde et à l'univers en assumant la charge du Souverain Pontificat : il importe de mettre le Christ, sa doctrine, sa grâce et son Église, à la base de toute notre vie et de toutes nos institutions. Il nous faut reconstruire sur cette unique pierre angulaire, posée par Dieu lui-même, tout ce qui a été ruiné dans le passé, tout ce que nous voulons édifier pour l'avenir. *Instaurare omnia in Christo.*

C'est un des enseignements que le saint Pape Pie X répète à notre nation fidèle, en nous rappelant, par l'honneur le plus grand qu'il puisse conférer au plus digne de nous tous, notre dignité et notre grandeur dans l'Église de Dieu, mère des peuples catholiques et de la civilisation chrétienne. Pie X vient, une fois de plus, de nous indiquer la voie, de nous marquer les conditions de notre vie nationale et de notre vie catholique : toujours plus d'attachement, d'amour et de dévouement au Christ, à son Église, à son Vicaire : toujours plus d'attachement aux enseignements et aux pratiques de notre foi.

La plus grande joie que nous puissions témoigner, les meilleures félicitations que nous puissions offrir à notre vénéré Cardinal, la meilleure reconnaissance que nous puissions exprimer à notre Saint-Père Pie X, celle qui lui sera le plus agréable, leur sera causée par notre piété et notre dévotion à nos pasteurs, à notre épiscopat, à notre église, à notre Pape, à notre Christ, à notre Dieu.

Notre humble hommage est fait de joie et de reconnaissance, il est fait surtout de fidélité indéfectible et d'inébranlable attachement.

Vive notre Cardinal Bégin ! Vive notre Saint-Père Pie X !
Vive l'Église divine, en laquelle grandissent immortels les fidèles catholiques du Canada.

MONSEIGNEUR SABADEL

La mort récente de l'illustre capucin, Monseigneur Sabadel, archevêque de Corinthe (en religion Pie de Langogne), prive le Canada français d'un de ses amis les plus sympathiques. Il connaissait depuis longtemps et à fond notre situation politico-religieuse, et il nous a rendu d'éminents services. Nul plus que lui ne désirait pour notre vénérable cardinal-archevêque les honneurs de la pourpre romaine comme reconnaissance de son dévouement à la sainte Église. Il a eu la joie, avant de mourir, de voir son vœu se réaliser, et nous savons, pour l'avoir recueilli de ses propres lèvres, combien sa joie a dû être sincère.

Que le bon maître, qu'il a si bien servi, lui donne au ciel la couronne des docteurs et la récompense excessivement grande due à ses mérites.

Voici en quels termes Monseigneur Gély, évêque de Mende, fait l'éloge de Mgr Sabadel, originaire de son diocèse.

« Nous avons de sérieuses raisons de croire que si la santé du saint religieux n'avait pas été de si bonne heure irrémédiablement compromise, il aurait été appelé à siéger devant le Sénat de l'Église, bien malgré lui, sans doute, et pour ainsi dire à son insu, car sa grande humilité l'éloignait de tout ce qui pouvait le mettre en évidence et lui attirer de la considération. Voilà pourquoi, lorsque les religieux de Saint-François, ses frères, eurent décidé de le nommer général de l'Ordre, il alla se jeter aux pieds du Saint-Père et ne voulut point se relever avant d'avoir obtenu la permission de décliner cet honneur et cette responsabilité.

« Quand des amis, dans ces derniers temps, se permettaient en sa présence quelque allusion à l'éventualité du cardinalat, il faisait invariablement cette réponse : « Je regarde vers le suaire et non pas vers la pourpre. »

« Il avait à un haut degré toutes les qualités intellectuelles et morales qui font les hommes supérieurs. D'un esprit éminemment philosophique, dans toutes les questions qu'il avait à étudier et à résoudre, il remontait aux premiers principes et en tirait les conséquences avec une logique impeccable. C'est de là, en partie, que lui venait sa supériorité.

« Mgr Sabadel avait de Rome la solidité de la doctrine, et de la France la solidité de la pensée, avec la clarté de l'expression. Aussi excellait-il à mettre en formules d'une précision transparente les solutions les plus complexes. Il fut simultanément consultant de nombreuses Congrégations et membre de la Commission de codification du Droit Canon. Son opinion eut toujours un grand poids dans les Conseils de ces diverses Congrégations.

« Les qualités du cœur, dans cette personnalité d'élite, ne le cédaient en rien à celles de l'esprit. La bonté qui rayonnait sur son visage rendait son abord facile, ses relations étaient pleines de charme et ses amitiés invariablement fidèles.

« Toutefois, la caractéristique de ce saint religieux fut un rayonnement de vie toute surnaturelle. Profondément imprégné de foi par sa sainte mère, dont il aimait à rappeler le souvenir, il a pu aborder tous les grands problèmes de la théologie et de la science sans que le moindre doute ait jamais effleuré son âme.

« C'est dans les premiers jours du mois de Marie, pour laquelle il eut toujours la plus tendre dévotion, à l'heure des premières vêpres de son grand patron saint Pie V, que ce fidèle serviteur de Dieu et de l'Église est allé recevoir la récompense de ses travaux et de ses vertus. † JACQUES, évêque de Mende. »

LITURGIE

CHEMIN DE LA CROIX

Le Chemin de la Croix occupe l'une des premières places parmi les dévotions les plus solides et les plus fructueuses proposées aux fidèles. C'est aussi une dévotion très répandue parmi nos fidèles, qui ont évidemment bien compris tous les fruits spirituels qu'on en peut retirer.

Mais fait-on toujours ce pieux exercice de manière à en gagner les précieuses indulgences ? Pour peu qu'on observe ce qui se passe dans les églises, l'on ne tarde pas à déplorer que plusieurs, tout en faisant un exercice très agréable à Dieu et très profitable à l'âme, ne gagnent pas les indulgences qui leur sont offertes, parce que le Chemin de la Croix n'est pas fait de la manière prescrite. En fait d'indulgences à gagner, il ne suffit pas d'avoir de bonnes intentions ; il faut à tout prix s'en tenir aux conditions imposées.

Ceux qui ont charge d'âmes feront donc bien de rappeler souvent aux fidèles la manière de faire le Chemin de la Croix pour en gagner les indulgences. C'est leur rendre un grand service.

Pour gagner les indulgences attachées au Chemin de la Croix, fait isolément ou en commun, il faut être en état de grâce, avoir l'intention de gagner ces indulgences et ne pas interrompre cet exercice pendant un temps notable.

1° *Manière de le faire isolément.* — Il est requis de parcourir l'une après l'autre, les quatorze stations et de s'arrêter (à genoux, ou debout ou même assis) à chacune d'elles. Il est nécessaire de marcher d'une station à l'autre. Ce *mouvement local*, peut à la vérité, ne consister qu'en un ou deux pas entre chaque station,

mais il ne suffit pas de se lever après chaque station et de s'agenouiller au même endroit ; quelque étroit que soit le local, il faut changer de place.

Il est exigé de méditer quelques instants ou sur une circonstance quelconque de la Passion de Notre-Seigneur, ou mieux sur le sujet de chaque station. Les prières vocales habituelles avant, pendant ou après ce saint exercice sont seulement conseillées.

2° *Manière de le faire en commun.* — Dans les grandes réunions, quand la crainte du désordre oblige à ne pas changer de place, il suffit qu'un prêtre parcourt les stations au nom de tous. Dans les grandes églises, le prêtre qui monte en chaire pour se faire mieux entendre, doit être remplacé par un autre qui parcourt les stations. Dans notre diocèse, en vertu d'un indult, l'unique prêtre peut se tenir en chaire. — Dans les chapelles de communautés, un frère, une religieuse, ou un élève peut parcourir les stations au nom des autres. — Dans cet exercice fait en commun, il est d'usage, mais il n'est pas nécessaire de se lever à chaque station ni de se tourner vers les diverses croix des stations.

N.-B. — Nous recommandons beaucoup à messieurs les curés la notice de M. l'abbé J. Saint-Denis (Chambly) sur le Chemin de la Croix. L'auteur qui a la louable préoccupation de l'exactitude a réuni en six petites pages tous les renseignements dont on peut avoir besoin sur ce sujet.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

A la Basilique. — Le jour de l'Ascension, S. G. Mgr P.-E. Roy a chanté la messe et M. l'abbé Geo. Miville, directeur de l'École Apostolique Notre-Dame, a donné le sermon.

A Limoilou. — Le jour de l'Ascension, dans l'après-midi, S. G. Mgr Roy, accompagné de M. l'abbé H. Raymond, bénissait le Petit Noviciat des Frères des Écoles Chrétiennes.

MM. les aumôniers Brosseau, du Mont-Saint-Louis, Montréal, Alph. Têtu, de l'Académie Commerciale de Québec, Denoncourt, de l'Académie LaSalle, Trois-Rivières, étaient présents, ainsi qu'un grand nombre de Frères venus de la Maison-Mère et des écoles de la ville et des environs.

A Saint-Roch. — Une démonstration religieuse et qui comptera parmi les plus belles dont fassent mention les annales de la Congrégation des hommes de Saint-Roch a eu lieu, le 21 mai dernier, dans l'église de cette paroisse, à l'occasion du jubilé de

diamant de M. J.-B. Lapointe et des nocés d'or de M. le Chevalier J.-E. Martineau et de MM. J.-B. Blouin et Thos. Simard, membres de cette congrégation.

M. le curé Lagueux, directeur de la Congrégation a chanté la messe et le T. R. P. Alexis, capucin, a donné le sermon.

Ordinations. — Dimanche matin, S. G. Monseigneur l'Auxiliaire a conféré le diaconat à MM. les abbés Alphonse Trudel, Georges Côté, Paul Beaudry et Antonio Courchesne, du diocèse de Québec.

M. l'abbé Jos. Boivin a aussi été élevé au sous-diaconat.

Visite pastorale. — S. G. Mgr P.-E. Roy est parti dimanche après-midi pour commencer la visite pastorale. Il est accompagné du R. P. Couët, dominicain, comme prédicateur, et de M. l'abbé Raymond, assistant secrétaire, comme maître de cérémonies.

MM. les abbés Pierre Dion et Louis Bolduc précèdent Monseigneur dans les diverses paroisses où se fera la visite.

A Saint-Malo. — Plus d'un millier de personnes assistaient dimanche après-midi à la bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle aile de la maison de la Providence.

C'est Mgr L.-A. Paquet qui a fait la bénédiction et le sermon a été donné par le R. P. Ange-Marie, franciscain.

Cette nouvelle construction mesure 160 pieds de longueur sur 50 pieds de profondeur.

S. Ém. le Cardinal Bégin. — Lundi, se tenait à Rome, le consistoire où S. G. Mgr l'Archevêque a été créé par Sa Sainteté Pie X, cardinal-prêtre du titre de Saint-Vital.

Ce glorieux événement a rempli de joie et d'allégresse toute la population du diocèse. A 10 heures du matin, les cloches de toutes les églises et chapelles du diocèse ont sonné en même temps pour annoncer l'élévation de Son Éminence à la dignité de Prince de l'Église et exprimer ainsi l'allégresse de tous ; les élèves du Petit Séminaire ont tiré, du Parc Montmorency, une salve d'honneur.

S. G. Mgr l'Auxiliaire, Son Honneur le Lieutenant Gouverneur, au nom de la province, S. H. le maire Drouin, au nom de toute la ville, ainsi que nombre de paroisses, d'institutions religieuses, patriotiques et ouvrières ont fait parvenir jusqu'à Rome leurs hommages et leurs félicitations.

Notes. — M. l'abbé J.-U. Brunet, que la maladie a forcé de donner sa démission comme curé de Saint-Martin a obtenu de Mgr l'Archevêque quelques mois de repos pendant lesquels il fera un voyage en Europe et en Terre-Sainte.

— Dimanche, Mgr Amédée Gosselin, supérieur du Séminaire, bénissait solennellement l'orgue que vient d'acheter la

fabrique du Château-Richer. Dans l'après-midi un magnifique concert sacré a été donné par M. Arthur Bernier.

— Le T. R. P. Guy, de l'Ordre des Franciscains, Père Visitateur de la maison de France, est actuellement à Québec et fait la visite du monastère de cette ville.

— Durant le mois de mai, les enfants des différentes écoles et les membres des diverses sociétés religieuses de cette ville ont fait leur pèlerinage annuel au sanctuaire de Notre-Dame des Victoires à la Basse-Ville.

VARIÉTÉS

LE TEMPLE DU SACRÉ-CŒUR À BOGOTA

Au temps de la domination espagnole, Bogota, alors capitale de la vice-royauté de la Nouvelle-Grenade, vit élever des monastères et des sanctuaires dédiés à chacun des grands fondateurs d'ordre. Pour pouvoir adorer spécialement le Très-Saint-Sacrement, la chapelle du *Sagrario*, monument historique, se dressa sur un des côtés de la Grande Place.

La Colombie catholique a voulu de nos jours élever un temple au Sacré-Cœur de Jésus, dévotion inconnue à l'époque coloniale ; elle a profité des magnifiques cérémonies du récent Congrès eucharistique national pour ouvrir les portes du nouveau et remarquable sanctuaire.

On l'a dénommé, comme celui de Paris, le Temple du Vœu national. Ce nom a été inspiré à S. G. Mgr l'archevêque-primat de Colombie au cours de la dernière guerre qui déchira la Colombie.

On craignait qu'elle ne troublât profondément et pour longtemps la sainte Église, l'éducation chrétienne et l'ordre social. Grâce aux ferventes prières de la catholique nation, la paix se rétablit, et le temple, gage de l'éternelle reconnaissance des Colombiens, put être achevé.

Sur la place historique des Martyrs qu'il domine, de nombreux patriotes colombiens, tout pleins de confiance en Dieu, furent exécutés pour avoir voulu rendre indépendant leur pays. A ce propos, les journaux catholiques rappellent qu'en 1813 Bolivar, le grand Libérateur, pour lui faire rendre les derniers devoirs, apporta un cœur dans la cathédrale de Bogota : c'était celui de son vaillant lieutenant Girardot, mort à la bataille de Barbula.

En 1842, la Colombie dut restituer les restes de Bolivar au Vénézuéla qui s'était constitué en nation séparée; mais, bien qu'il ne restât de lui qu'une pincée de cendres, elle ne voulut pas se séparer du cœur de celui qui l'avait tant aimée. — (*L'Univers*).

LES LIVRES

L'abbé L.-P. GERSON. *Neuvaine en l'honneur de la Bienheureuse Jeanne d'Arc*. Avignon (Aubanel Frères) vol. in-32 jésus, XII-162 pages. Avec une lettre de S. E. le Cardinal Luçon, prix 1.25 franc.

En neuf chapitres, représentant chacun un jour de retraite, l'auteur a passé en revue les mérites de Jeanne d'Arc qu'il recommande à l'attention des jeunes filles.

Tour à tour, il examine la conduite de Jeanne vis-à-vis de son âme, de la prière, de la Sainte Eucharistie, de la Très-Sainte Vierge, de l'Église, du Souverain Pontife, de la France, de ses parents, de son prochain et enfin, vis-à-vis de toutes les vertus chrétiennes.

Prières et cérémonies d'un jubilé de mariage. — Éditions de l'Action Sociale Catholique, 101, rue Sainte-Anne, Québec, 1914 ; 10 sous l'unité, une piastre la douzaine, franco.

« Chaque fois que des époux véritablement chrétiens et de bon exemple manifestent le désir de célébrer à l'église le vingt-cinquième ou le cinquantième anniversaire de leur mariage, le curé doit se montrer heureux d'accéder à ce pieux désir. Une telle fête met en relief la grandeur du mariage chrétien ; elle honore la fidélité conjugale, consacre les belles traditions familiales et les vertus domestiques ; elle est enfin un sujet d'édification pour tous les assistants et pour la paroisse entière.

« Pour que les jubilés de mariage produisent de si salutaires effets, il importe d'y faire dominer la note religieuse et de les garder dans une atmosphère bien surnaturelle. Il convient aussi de les célébrer avec autant d'uniformité que possible et de ne pas laisser chacun libre d'improviser les cérémonies de son choix.

« C'est pour assurer à la fois la piété et l'uniformité dans la célébration de ces fêtes jubilaires, qu'est publié le court cérémonial qui suit. Il est déjà consacré par un usage fort respectable, et Mgr l'Archevêque de Québec le recommande particulièrement aux curés de son diocèse. »

Ce simple préambule donne une idée exacte de la nature de cette publication dont le besoin se faisait souvent sentir.

Après des *Notions préliminaires*, qui fixent les détails de la cérémonie, se trouve une *exhortation* que le prêtre pourra lire s'il n'a pas le temps ou s'il ne juge pas à propos de faire une allocution spéciale.

Puis viennent les prières liturgiques proprement dites imprimées en caractères gras, textes latin et français en regard.

Cet opuscule, imprimé avec soin sur papier de luxe, non seulement rendra service aux prêtres appelés à présider ces cérémonies, mais pourra aussi être donné comme cadeau-souvenir aux parents et amis des jubilaires.

Les Jeunes Filles. Enquête de la *Revue Hebdomadaire*. Préface par Fernand Laudet. Paris, VIe, (Bloud et Gay, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice), 1 vol. in-16, 294 pages, 3.50 francs.

Les réponses faites par les jeunes filles à l'enquête ouverte par la *Revue Hebdomadaire* en 1913 ont été si appréciées de toute part et si goûtées par l'opinion qu'elles ont paru devoir être réunies dans un livre.

Ce livre sera lu avec un vif intérêt par toutes les jeunes filles et par tous ceux qui ont le souci de l'éducation et de la condition sociale de la jeunesse.

R. P. A. LARGENT. *L'abbé de Broglie*. Sa vie, ses œuvres. Préface de S. É. le Cardinal Perraud. Nouvelle édition revue et augmentée. Paris, VIe, (Bloud et Gay, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice), vol. in-8° 448 pages, 5 francs.

Cet ouvrage a rencontré, dès sa première apparition, un accueil extrêmement sympathique : une réimpression s'imposait. L'auteur ne s'est point contenté de rééditer son texte, il l'a revu et enrichi. On trouvera dans ce livre une biographie vivante, émouvante de ce prêtre éminent, dont la vocation religieuse fut une des plus utiles conquêtes de l'Église de France au siècle dernier.

Histoire d'une conversion. Correspondance de l'abbé G. Frémont avec une protestante, 1883-1884. Paris, VIe, (Bloud et Gay, 7, place Saint-Sulpice), vol. in-16, 338 pages, 3.50 francs.

On trouvera dans ce volume les lettres échangées en 1883 et 1884 entre l'éminent orateur et une jeune femme protestante, à l'intelligence ouverte et avide de certitude religieuse.

Ce qui fait le plus grand attrait de ce livre, c'est qu'on y trouve les lettres de deux correspondants. Les esprits curieux de choses intimes et inquiets de problèmes religieux aimeront à suivre l'évolution d'une grande âme tourmentée par la recherche de la vérité, dans les confidences où Mme X... exprime elle-même ses objections, ses doutes, ses hésitations, ses aspirations, et à rencontrer d'autre part, dans les lettres du savant théologien catholique, les formules de foi les plus décisives unies aux sentiments de charité les plus évangéliques pour ses « frères séparés » les protestants.

BULLETIN SOCIAL

DOCTRINE

LE PAPE A-T-IL LE DROIT DE TRAITER LES QUESTIONS SOCIALES ?

(a) C'est avec assurance que Nous abordons ce sujet, et dans la plénitude de Notre droit ; car la question qui s'agite est d'une nature telle, qu'à moins de faire appel à la religion et à l'Église, il est impossible de lui trouver jamais une solution efficace. (Ency. *Rerum novarum*.)

(b) C'est le propre de Notre ministère apostolique de secourir et de favoriser puissamment tout ce qui peut assurer aux hommes, soit pris séparément, soit en société, des secours aptes à soulager leurs nombreuses misères, dérivées, comme le fruit d'un arbre gâté, de la faute des premiers parents, et ces secours, de quelque genre qu'ils soient, sont non seulement très efficaces pour la civilisation, mais ils conduisent aussi convenablement à cette rénovation intégrale de toutes choses, que Jésus-Christ, Rédempteur des hommes, s'est proposée et a voulue. (Ency. *In plurimis*.)

(c) Nous avons exprimé clairement (dans une lettre à l'empereur d'Allemagne) l'obligation qui Nous incombe de venir en aide à ceux qui travaillent pour vivre, et de leur rendre, dans la mesure de Nos forces, tous Nos dévoués services. (A. à l'Archevêque de Cologne.)

(d) Ce fut pour obéir à un devoir sacré du ministère apostolique, et à un vif désir de venir en aide à une si grande partie de l'humanité souffrante que Nous Nous décidâmes à traiter la question ouvrière, cette question ardue sur laquelle sont tellement divisés les avis des sociologues et des savants, et autour de laquelle s'accumulent tant de difficultés, par la nature même du sujet, par la concurrence multiple et la collision des intérêts, et par la méchanceté des passions humaines.

La parole du Pape est toujours une parole de paix, de justice et de charité ; une parole qui rappelle indistinctement aux

patrons et aux ouvriers les devoirs auxquels ils sont astreints entre eux-mêmes et envers la société ; une parole qui leur inculque de ne pas se combattre les uns les autres, mais de vivre en bonne harmonie, de s'entraider, de s'aimer comme des frères, et qui leur en indique le moyen ; que si alors même cette parole n'omet pas de revendiquer ses propres droits, et de réclamer pour elle une vraie indépendance, elle rend par cela même un signalé service à la cause de l'ordre et de la paix. Discours au Sacré Collège, 23 décembre 1891.

FAITS ET ŒUVRES

LE CONSEIL CENTRAL DE LA CROIX NOIRE

À sa dernière réunion, après la prière et les affaires de routine, le Conseil s'occupe de certain *medicinal brandy*, qu'une maison de gros vend, à Québec, pour des fins pharmaceutiques exclusivement, mais que tel médecin s'est mis en tête de distribuer couramment à ses clients. Des mesures rigoureuses seront prises pour couper court à pareil abus.

Le Conseil constate avec bonheur qu'on a enfin pu obtenir satisfaction partielle, au sujet de certains cas de distillation clandestine dans le comté de Lotbinière. Le Conseil se propose de poursuivre avec le plus grand soin, la répression de ces délits.

Un cas identique aux précédents a été signalé, à S.-Pamphile, comté de l'Islet, et des mesures vont être prises pour y mettre bon ordre.

Les champions de l'antialcoolisme, dans cette même paroisse de S.-Pamphile, sont heureusement fort actifs et très éveillés. Ils ont obtenu déjà, dans leur travail assidu, de louables résultats. Quelques propositions pratiques par eux soumises au Conseil central, en vue de favoriser la lutte contre l'alcool, sont étudiées avec faveur par le Conseil, auquel elles ne manqueront point d'être d'un précieux secours.

Le Conseil a reçu de nombreuses demandes pour copie des récents amendements apportés à la Loi des Licences de Québec ; il s'efforcera d'y satisfaire au plus tôt.

Le Conseil central prend connaissance, avec le plus vif intérêt, du rapport encore inédit, envoyé de Rome par M. l'abbé Maxime Fortin, étudiant au Collège canadien et qui représentait le Conseil, en même temps que les Ligues antialcooliques de Montréal et de Québec en cette circonstance, sur le Congrès international des antialcoolistes catholiques à Rome. Rapport très bien fait d'une démonstration antialcoolique de la plus haute importance. Le Conseil se félicite d'y avoir été si avantageusement représenté et il exprime toute sa reconnaissance envers son obligeant mandataire.

Le Conseil central prend connaissance de renseignements précis qui lui ont été fournis relativement aux enquêtes tenues par le Coroner de Québec au sujet de deux morts récentes, provoquées par les abus alcooliques, à Québec.

Le Conseil central étudie un certain nombre de bulletins d'enquête du dernier trimestre, et il prend un particulier intérêt aux détails contenus, notamment, dans ceux de S.-Philémon (Bellechasse) et des Écureuils (Portneuf).

Le Conseil étudie le cas étrange d'un hôtelier évincé d'une ville acquise à la prohibition, et choisi ensuite pour opérer comme agent, dans la même région, par une maison faisant le commerce en gros de l'alcool. La loi, heureusement, paraît suffisante pour mettre fin à cette provocation.

Le Conseil disserte, incidemment, des déplorables abus qui se multiplient, au mépris du repos du dimanche, certains chantiers continuant ouvertement le travail comme en semaine, et le Conseil s'intéresse aux mesures qui seront prises pour mettre fin à ce régime immoral.

Puis, on récite la prière, et la séance s'ajourne. — P. V.

UN BEL ACTE DE FOI PUBLIC*Consécration de la paroisse de L'Ange-Gardien au Sacré-Cœur*

Le 25 avril 1914, M. le maire et MM. les Conseillers, à une séance spéciale du conseil, ont, par un vote unanime, consacré officiellement la paroisse au Sacré-Cœur de Jésus.

Voici le texte de la résolution telle qu'inscrite au procès verbal :

« Attendu qu'en cette année 1914 sera célébré le 250ème anniversaire de la fondation de cette paroisse de L'Ange-Gardien ;

« Attendu que pour commémorer cet événement un comité de citoyens se propose d'élever au moyen de souscriptions un monument de reconnaissance au Sacré-Cœur au centre de cette paroisse ;

« Attendu que Sa Sainteté la Pape Léon XIII dans son Encyclique *Annum Sacrum* du 25 mai 1899 invite instamment toutes les paroisses, toutes les cités, tous les peuples à se consacrer solennellement au Sacré-Cœur de Jésus ;

« Attendu que ce conseil étant l'élu du peuple peut et doit parler et agir en son nom ;

« Il est proposé par M. Joseph Lortie, secondé par M. Edmond Vézina et M. Elz. Huot, et résolu unanimement :

« 1° Que ce conseil met ses délibérations, ses projets, ses entreprises, ses travaux, sous la protection du Sacré-Cœur ;

« 2° Que cette paroisse se consacre officiellement au Sacré-Cœur et qu'à cet effet M. le maire soit autorisé à prononcer publiquement en temps opportun cette consécration, au nom de ce conseil et de cette paroisse ;

« 3° Que pour perpétuelle mémoire une copie de ces résolutions soit conservée dans les archives du conseil et qu'une autre soit déposée dans le piédestal du monument dédié au Sacré-Cœur. »

(Signé) JOS. TRUELLE, maire.

PIERRE GARIÉPY, Sec.-Trés.

**LES
PRÉVOYANTS DU CANADA**

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - \$500,000.00.

**Actif du Fonds de Pension le
31 mars 1914 - \$454,368.15**

Progression de la Compagnie jusqu'au 31 mars 1914

	SECTIONS	SOCIÉTAIRES	PENSIONS	ACTIF
1909	45	1,860	5,205	\$ 16,631.94
1910	149	8,540	19,269	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
1913	349	24,492	47,957	423,745.31
1914 (31 mars)	350	25,295	49,465	454,368.15

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

Bureau Chef : EDIFICE "DOMINION"
126, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";

X. LESAGE, Gérant.

Agents à Québec : MM. S. Côté 91, rue St-Michel,
Leclerc & Deguise, Ed. "Merger"

INSTALLATION
d'éclairage à l'électricité

ACCESSOIRES
et appareils électriques
de tous genres

Prix les plus bas

Coulet & Bélanger

Ingénieurs-Électriciens

82 rue de la Couronne

QUÉBEC

COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU COMMERCE, DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les
grands avantages des **VERRES TORIQUES**
sur les autres verres à lunettes ordinaires
personne n'achèterait plus que des **VERRES
TORIQUES**. Le foyer de ces verres est
presque illimité tandis que dans les verres
ordinairement vendus il n'existe guère que
dans une partie fort limitée du centre.
C'est le verre que tous les vrais oculistes
prescrivent parce que c'est vraiment le seul
qui donne **ENTIERE SATISFACTION**.

P. C. Lacasse
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE
40, RUE DE LA FABRIQUE

FONDÉE AU CANADA EN 1885.

F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques
51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dore, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

AUX COMMUNAUTES ET AUX FABRIQUES



FABRICATION ET
VENTE de CIERGES
fabriqués suivant les
règlements diocésains.



JOS. LASNIER, Longueuil, P. Q.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LOBGNONS
pour tous les cas d'Amétropie

95, rue Saint-Joseph, - - - - - QUÉBEC

J. E. LIVERNOIS LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes Brevetés, Parfums, Etc.

RUE SAINT-JEAN, - - - - - QUÉBEC, CAN.

Bureau : 83, rue St-Pierre. Téléphone 263. Résidence : 15, rue Ste-Julie.

CHARLES GAGNON, AGENT ET COURTIER
D'ASSURANCES.

FEU — VIE — ACCIDENTS — MARINE, Etc.

LOUIS VEUILLOT

Correspondance. 8 vols in-8...	12.00	Les Couleuvres. 1 vol. in-12...	0 50
Cà et Là. 2 vols in-12.....	2.00	Vie de la Mère Anne-Séraphine Boulier. 1 volume in-12...	0.50
Le Parfum de Rome. 2 vols in-12.....	1.75	L'Honnête Femme. Préface de Jules Lemaitre. 1 vol. in-12	0.85
Les Odeurs de Paris. 1 vol. in-12.....	1.00	Cara. Poème. in-12 carré.....	1.00
Les Livres-Penseurs. 1 vol. in-12.....	0.85	Agnès de Lovens. 1 v. in-8 ill...	0.40
Historiettes et Fantaisies. 1 v.	0.85	Rome et Lorette. 1 v. in-8 ill...	0.40
La Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ. 1 volume.....	1.00	Les Pèlerinages de la Suisse. 1 volume in-8 illustré.....	0.40
La Guerre et l'homme de Guerre. 1 volume.....	0.85	Derniers Mélanges (1872-1877). 4 vols. in-8, \$6.00. Chaque volume se vend séparément...	1.50
Le Droit du Seigneur au Moyen-âge. 1 volume.....	0.85	Lettres à Mlle Charlotte de Grammont. 1 volume in-12.	0.85
Corbin et d'Aubecourt. 1 volume in-12.....	0.50	Pages choisies, Avec introduction, critique d'Antoine Albalat. 1 volume.....	0.85
Le même, édition illustrée.....	0.25		

J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-ÉDITEUR ET MARCHAND
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE ———— O

47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - ÉDITEURS - IMPORTATEURS

GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Éditeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières,
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré, adressé sur demande

MAISON FONDÉE EN 1862

O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.

Fournaies à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.

QUÉBEC

PICARD & DUQUET

ENR.

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

Pour ÉGLISES, CHAPELLES, COMMUNAUTÉS

Nous avons un assortiment complet d'HARMONIUMS-ORGUES, des instruments de grande renommée et vendus avec les meilleures garanties.

**MESSIEURS LES MEMBRES
DU CLERGÉ**

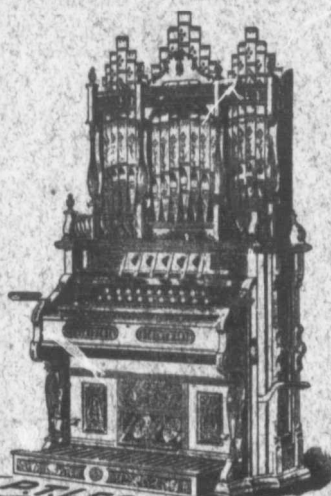
sont spécialement invités à nous faire visite ou à nous écrire pour achat de pianos, harmoniums, orgues.

Nos prix et conditions comme nos instruments de musique vous conviendront.

Catalogues et prix sur demande.

P. T. LEGARÉ LTÉE.

273-287, RUE ST-PAUL—QUÉBEC





La Compagnie Gauthier & Frère

INCORPORÉE

PEINTRES - DÉCORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialité : Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.

— Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction. —

La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée

Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC

BANQUE D'ÉPARGNES
Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL
Haute-Ville, Québec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUÉBEC :
ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.
ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.
ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.
BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.
LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

SUCCURSALES A LÉVIS :
RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).
RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-
BAPTISTE, LIMOILLOU et LÉVIS RUE EDEN.

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ces opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles